



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS DU TERRITOIRE D'ORIENT

### Convention pour la collecte des ordures ménagères

Suivant la délibération du comité syndical du 13 octobre 2015 fixant le tarif et les modalités de règlement de la collecte des ordures ménagères des aires de stationnement des gens du voyage,

le tarif voté s'élève à 1,67 € par caravane et par jour.

Commune d'accueil :

Date d'arrivée :

Date de départ :

Soit ..... jours

Nombre de caravanes X .....

Tarif / caravane X 1,67 €

Soit un total de ..... €

Je soussigné M .....

Responsable de .....

**Atteste** par la présence avoir pris connaissance de la somme due pour la collecte des ordures ménagères des caravanes stationnées sur la commune et **m'engage** à honorer cette somme à la Trésorerie de Lusigny sur Barse ou à la mairie concernée.

Fait à .....

Signature :

Le .....